



FRANCE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

FRANCE ACTIVE ET L'EPARGNE SOLIDAIRE





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE FRANCE ACTIVE

Association créée en 1988

Fondateurs

- Fondation de France
- Caisse des dépôts et consignations
- Crédit Coopératif
- Fondation Macif
- Associations caritatives

Partenaires

- Etat et collectivités locales
- Réseaux associatifs et autres
- Banques
- Syndicats

Vocation

FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES



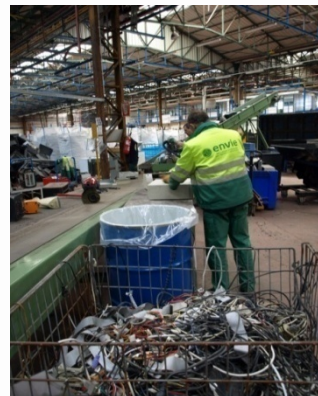
Le réseau France Active accompagne et finance deux publics :

CREATEURS DE MICRO ENTREPRISES (TPE)

Objectif : faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire des **créateurs d'entreprises** qui créent ainsi leur propre emploi

ENTREPRISES SOLIDAIRES

Financer le développement de l'emploi dans les **entreprises solidaires** (entreprise d'insertion, entreprise adaptée, association d'utilité sociale,...)



NOS MOYENS D'ACTION

Deux lignes de produits : >> garanties

>> avances remboursables

Trois structures financières pour porter ces produits :



FRANCE **ACTIVE**
G A R A N T I E

France Active Garantie (FAG) est une **société financière**, filiale de l'association France Active. Elle **propose des garanties d'emprunts bancaires**



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT
FRANCE **ACTIVE**

La Société d'Investissement France Active (SIFA) est une **société d'investissement solidaire** qui propose des prêts participatifs aux entreprises solidaires



FRANCE **ACTIVE**
F I N A N C E M E N T

France Active Financement est le **gestionnaire des prêts Nacre** (prêt à taux 0 aux créateurs d'entreprises)

Structure bénéficiaire des
placements d'épargne solidaire

UN RESEAU ASSOCIATIF SUR TOUT LE TERRITOIRE



41 fonds territoriaux

2 200 bénévoles

550 salariés

Midi-Pyrénées Actives, dont le siège est à Toulouse.
13 salariés spécialisés dans l'expertise et le financement de projets

FRANCE ACTIVE : CHIFFRES CLÉS 2014



FRANCE ACTIVE

32 946 emplois
créés ou
consolidés

6 938 projets
financés

CRÉATION D'ENTREPRISE

**5 817 micro-
entreprises**
financées

180 M€ mobilisés

8 936 emplois
créés ou consolidés

ENTREPRISES SOLIDAIRES

1 121 entreprises
financées

57 M€ mobilisés

24 010 emplois créés
ou consolidés



**EPARGNER SOLIDAIRE AU PROFIT DE
FRANCE ACTIVE ET DE LA CREATION
D'EMPLOIS**

Il existe différents moyens pour épargner solidaire au profit de France Active :

1. En investissant au capital de la Société d'Investissement France Active

2. Via la banque : en souscrivant à un placement solidaire (produit de partage, FCP,...)

3. Via son entreprise : par le fonds d'épargne salariale solidaire proposé dans tout PEE et PERCO

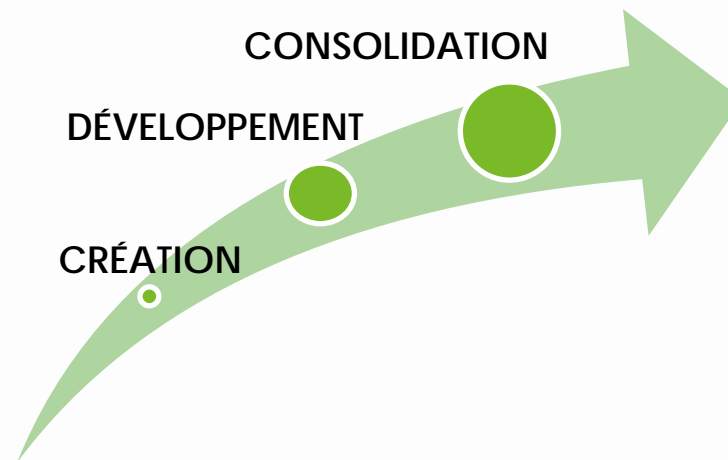
1. DEVENIR ACTIONNAIRE DE LA SIFA

Membre du groupe associatif France Active, la SIFA a pour objectif de **renforcer les structures financières des entreprises solidaires...**

... à chaque étape du projet

... pour financer différents besoins...

... et faire effet de levier pour d'autres financements, notamment bancaires



Investissements

Besoin en fonds de roulement

1. DEVENIR ACTIONNAIRE DE LA SIFA

Les ressources mobilisées par la SIFA pour intervenir dans les entreprises solidaires proviennent exclusivement de ses fonds propres, dont le capital social est composé de :

○ Investissement direct d'acteurs privés (mutuelles, groupes de protection sociale, entreprises, syndicats, banques,...) et public (CDC) : 35 M€

○ Fonds d'épargne solidaire (FCP et FCPE) : 85 M€
dont 65 M€ d'épargne salariale solidaire

>> soit un total de 120 M€ au 31 décembre 2014

La SIFA utilise cette ressource pour accompagner financièrement les entreprises solidaires à des conditions favorables :



- sous forme de prêt participatif
- à un taux d'intérêt de 2 %
- pour une durée de 5 à 7 ans
- avec un différé de remboursement de 1 à 2 an(s)

1. INVESTIR DANS LA SIFA, POURQUOI?

❖ Un rendement social et sociétal réel et mesurable

En 2014 (chiffres provisoires, hors PIA) :

- 291 entreprises solidaires financées
- 12,8 M€ d'investissements
- 13 525 emplois créés ou consolidés, dont 4 586 pour des personnes en difficulté (insertion, handicap)

❖ Un placement labellisé Finansol



❖ La sécurité des placements :

- Solidité financière de la SIFA (5 M€ de réserves)
- Taux de garantie moyen des prêts SIFA d'environ 50 %
 - >> coût du risque final inférieur à 2 %
- Depuis 2013, revalorisation annuelle de la valeur de l'action en fonction des résultats (+0,40 % en 2013, +0,16 % en 2014)

❖ Traçabilité régionale des fonds : toute souscription au capital de la SIFA réalisée par un partenaire de MPA pourra être affectée au financement d'entreprises de la région.

1. INVESTIR DANS LA SIFA, COMMENT ?

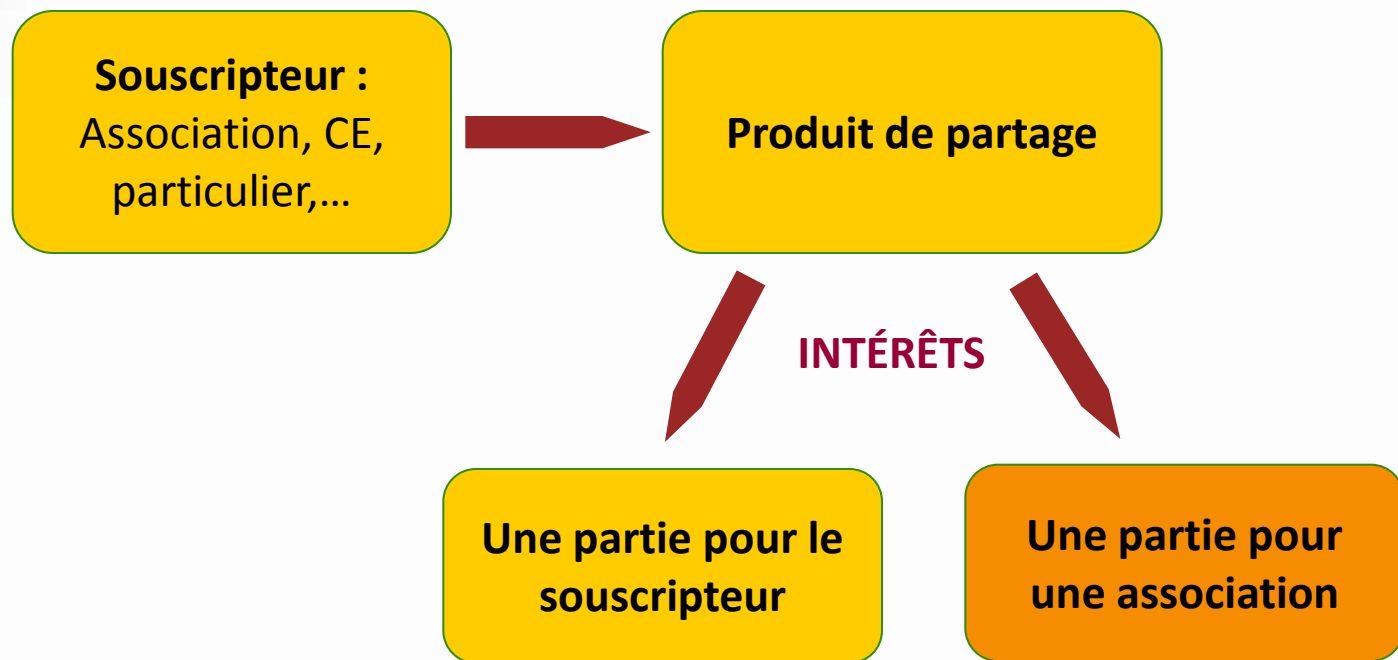
- ❖ La SIFA étant une SAS à capital variable, les souscriptions peuvent intervenir à tout moment
- ❖ Souscription à la valeur arrêtée en Assemblée Générale, soit 102,57 € depuis l'AG du 28 mai 2014.
 - Soit en actions A,
 - Les actions A sont uniquement cessibles, non remboursables
 - Elles bénéficient de la distribution de dividendes annuels, sous condition de résultat. (0,24 € / action A en 2013, 0,18 € / action A en 2014)
 - Seuls les actionnaires A peuvent être administrateurs
 - Ils détiennent ensemble 90 % des droits de vote
 - Soit en actions B, pour une durée minimum de 5 ans
 - Elles sont remboursables à première demande après 5 ans
 - Elles détiennent 10 % des droits de vote

2. PLACER SUR DES PRODUITS SOLIDAIRES

Il existe 2 grands types de produits bancaires solidaires :

- Les produits de partage : l'épargnant partage tout ou partie des intérêts de son placement avec une association
- Les FCP solidaires : 10 % des sommes placées sont investis dans des entreprises agréées solidaires.

2.1. LES PRODUITS DE PARTAGE



- Le pourcentage de partage est variable selon les établissements bancaires et les produits. En moyenne à 50 %.
- Les produits de partage sont majoritairement des livrets, sinon des FCP de profils prudents

2.1 LES PRODUITS DE PARTAGE

France Active bénéficie de 6 produits de partage :

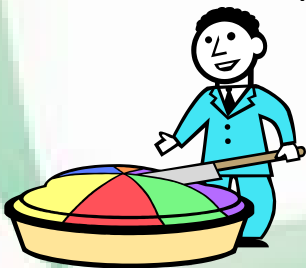
○ 4 livrets de partage :

- Codesol, proposé par le Crédit Coopératif
- Livret associations du Crédit Coopératif
- Livret CE syndicats du Crédit Coopératif
- Livret d'Épargne pour les Autres (LEA) du Crédit Mutuel



○ 2 FCP de taux de partage :

- FCP Epargne Solidaire, proposé par le Crédit Coopératif
- FCP France Emploi, proposé par le Crédit Mutuel



2.2. LES FCP SOLIDAIRES

1.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

90 à 95 % de l'encours sont
investis sur les marchés
réglementés
(actions, obligations, monétaire)

2.

PERFORMANCE SOCIALE ET SOLIDAIRE

5 à 10 % de l'encours sont
investis en direct dans des
entreprises agréées solidaires ou
assimilées

2.2. LES FCP SOLIDAIRES

France Active est seule bénéficiaire de la partie solidaire (5 à 10 % du placement) de 5 Fonds Communs de Placement (FCP) :

○ Gérés par Mirova (groupe Natixis AM) et distribués par les Caisses d'épargne :

- FCP Insertion Emplois Dynamique (encours au 31/12/2014 : 277 M€)

Profil de gestion : actions zone euro ISR

- FCP Insertion Emplois Equilibre (encours au 31/12/2014 : 51 M€)

Profil de gestion : diversifié ISR

- FCP Insertion Emplois Modéré (encours au 31/12/2014 : 32 M€)

Profil de gestion : taux ISR

○ Géré par MACIF Gestion (groupe OFI) et distribué par la MACIF :

- FCP Croissance Durable et Solidaire (*profil de gestion : actions ISR*)

○ Géré par Agicam et distribué par AG2R la Mondiale :

- FCP AG2R La Mondiale Ethomed (*profil de gestion : diversifié ISR*)

2.2. LES FCP SOLIDAIRES

France Active est bénéficiaire d'autres OPCVM solidaires aux côtés d'autres organismes solidaires comme Habitat et Humanisme, l'ADIE, Terre de liens,... , comme :

○ Géré par Amundi et distribué par le Crédit Agricole :

- FCP Finance et Solidarité

○ Géré par LBPAM et distribué par La Banque Postale :

- FCP LBPAM Responsables actions solidaires

○ ...

3. L'ÉPARGNE SALARIALE SOLIDAIRE

Quelques rappels sur l'épargne salariale

L'épargne salariale recouvre :

- la participation (obligatoire dans les entreprises de +50 salariés)
- l'intéressement
- les versements volontaires
- l'abondement



Le salarié peut choisir de bloquer cette épargne salariale sur :

- un PEE (Plan d'Epargne Entreprise)
- un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif)

Dans tout PEE ou PERCO figure obligatoirement un FCPE solidaire que le salarié peut choisir.

La SIFA travaille avec toutes les principales sociétés de gestion d'épargne salariale :

Amundi, Natixis, BNPP, CM CIC AM, Humanis Gestion d'actifs,

Macif Gestion, LBPAM, Agicam,...

3. L'ÉPARGNE SALARIALE SOLIDAIRE

Les FCPE solidaires ont un fonctionnement identique à celui des FCP solidaires.

Ils sont accessibles à tout salarié ayant de l'épargne salariale.



3. L'ÉPARGNE SALARIALE SOLIDAIRE ET LA SIFA

